



Partie III - Ispagnac, inverser le regard

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.1 Une route qui devient progressivement le coeur d'Ispagnac



La rue des Barrys, seule voie d'accès à Molines jusqu'aux années 1910



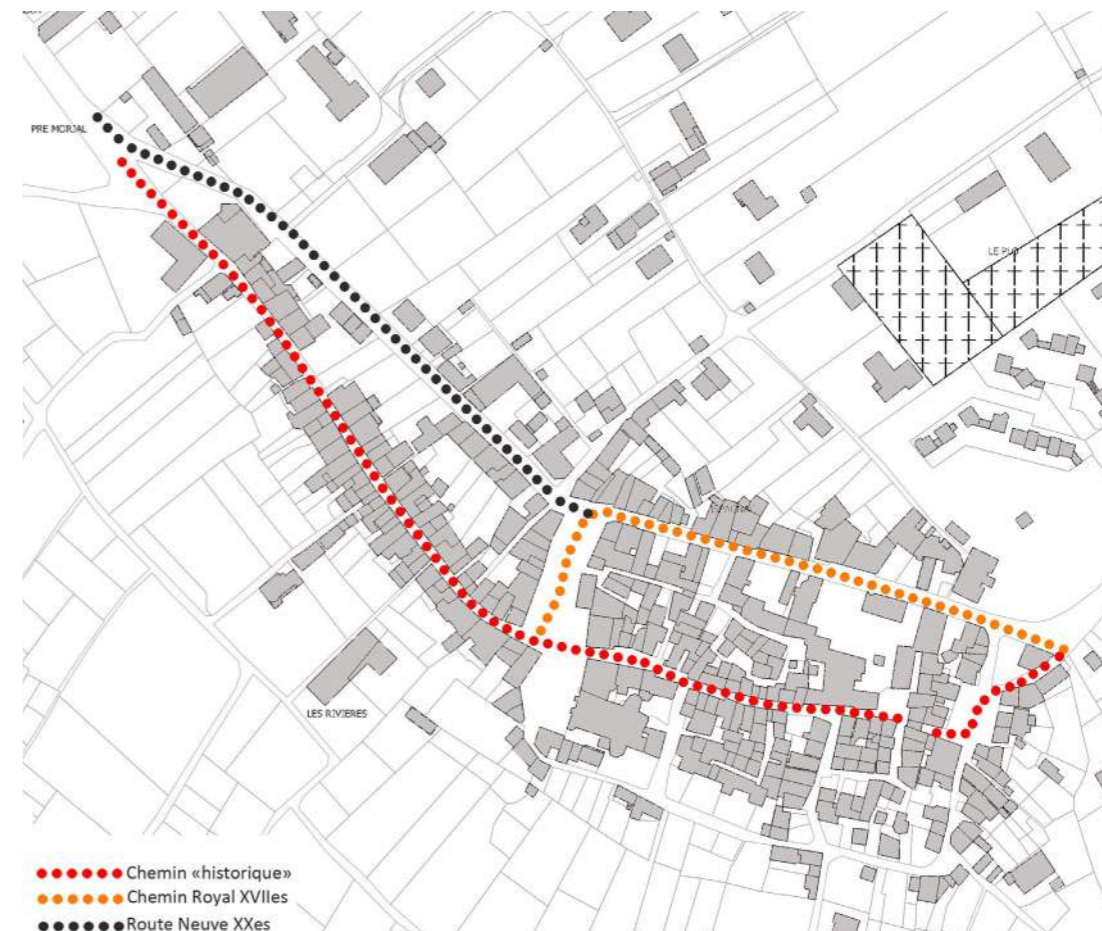
Le chemin Royal construit au XVIIIe siècle à assez tôt shunté la rue de la ville.



transformant la place du marché en «place-rue»



La route neuve dans les années 1960



La rue de la ville prolongée par la rue des Barrys était l'axe structurant autour duquel s'organisait la vie d'Ispagnac

XVIIe siècle, construction du chemin Royal qui «relègue» la rue de la ville en second plan. Les activités du bourg se tournent alors sur le chemin royal qui devient l'axe principal du village.

Jusqu'au XIXe la place du marché et la rue des Barrys sont les points de circulation incontournables pour rejoindre Molines.

1910: Construction de la route neuve, une partie importante de la vie du village se décale sur la «RD 907 bis»

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.1 Une route qui devient progressivement le coeur d'Ispagnac

Commune d'Ispagnac (48)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.1 Une route qui devient progressivement le coeur d'Ispagnac



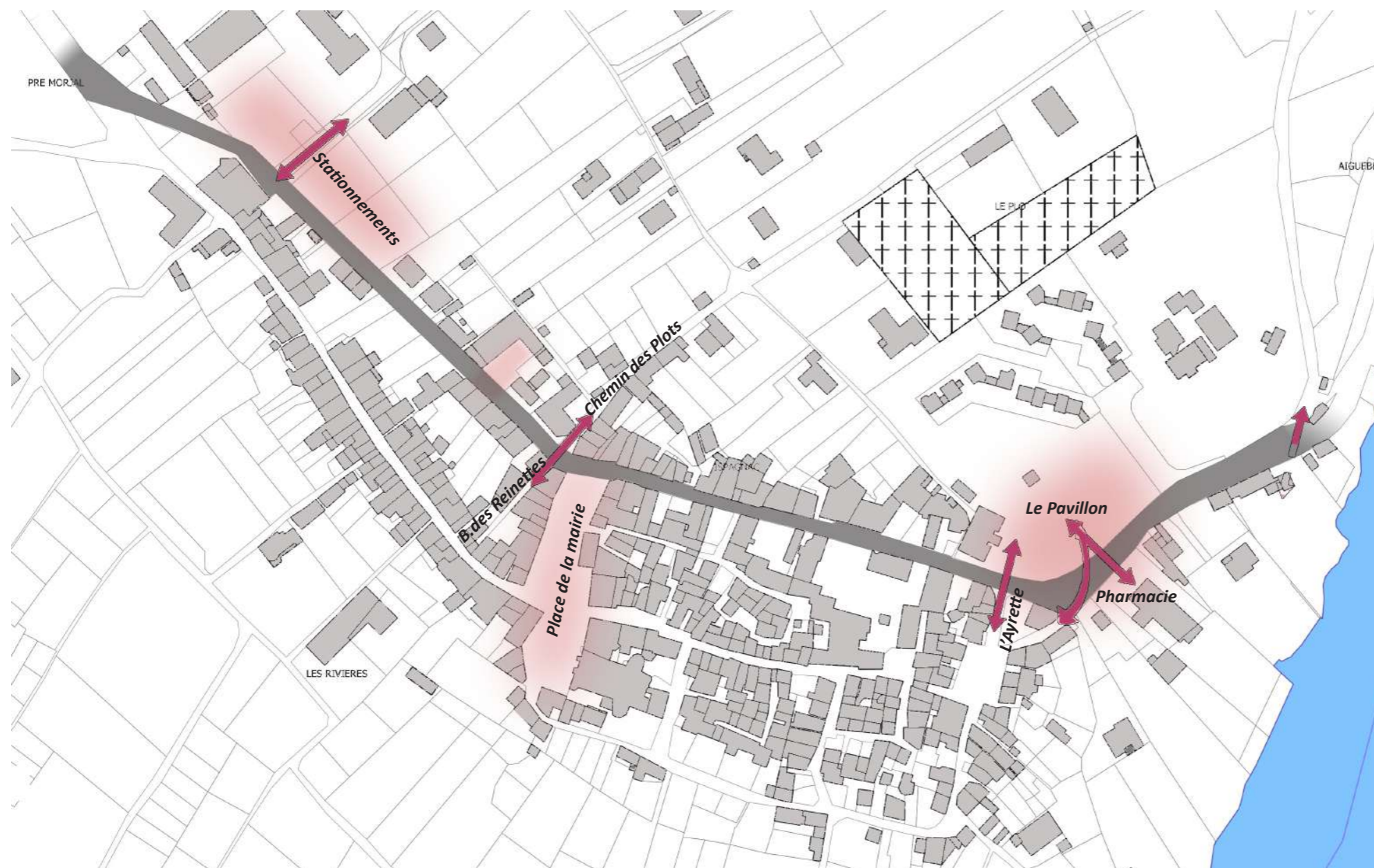
La rue qui était limité à la rue Royale, glacis au nord du village est progressivement devenue la voie principale à partir de l'ouverture de la route neuve dans les années 1910.

La plupart des activités du village se sont alors rassemblées autour de cet axe qui est rapidement devenu le coeur de vie d'Ispagnac.

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.2 Enjeu: concilier traversée et épaisseur



- La fonction de village traversée et circulée est donc très importante sur Ispagnac confortée par la création de la route Neuve sous la mandature de Xavier Grégoire (1904/1912) concomitamment avec l'ouverture de la route des Gorges du Tarn.
- De la même manière, la place/rue de la mairie et de l'église s'affirme comme place une fois dégagée des contraintes liées à la circulation.
- Le chemin Royal comme la rue Neuve traverse Ispagnac sans relation au bourg.

Les enjeux liés au logique de traversée :

- Une traversée d'Ispagnac sans dialogue avec le bourg
- Une logique exclusivement Est/Ouest avec peu de logique transversale
- Des « épaisseurs » à renforcer, à qualifier et à faire entrer en écho avec la traversée



Une logique de flux Est/ouest: les relations transversales sont traitées de manière contingente avec uniquement des passages piétons. Peu de dialogue entre la la RD 907bis et le bourg.

Ispagnac, un jour de marché: ce sont les épaisseurs qui permettent la vie de village

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.2 Enjeu: concilier traversée et épaisseur

Commune d'Ispagnac (48)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



La traversée du village est devenue avec la création du chemin Royal puis de la Route Neuve le centre du village autour duquel s'organise la majeure partie des commerces et des activités du village

Pourtant, malgré la cristallisation de la vie «commerçante» du village autour de la traversée, le traitement demeure essentiellement routier et les logiques de flux Est/ouest prédominent très largement.



- Envisager une traversée qui marque la centralité du bourg, son épine dorsale.



- Le village se trouve confronté à ce paradoxe consistant à s'orienter peu à peu vers la RD 907 bis sans que cette dernière n'offre d'aménité propre à un coeur de village.

- Concilier déplacement Est/ouest et affirmation d'une centralité.

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.2 Enjeu: concilier traversée et épaisseur

Commune d'Ispagnac (48)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



Ville d'Epiniac (35)



Exemple traversée de Chédigny (37)



Saint Loup (60)



Exemple traversée de Chédigny (37)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.3 Les poches de stationnement, vers des places relais?



La place du pavillon, à la fois parking VL, parking pour camping car, parvis de la salle polyvalente, interface avec les jardins du CAUE... Un espace public de qualité dont il faudrait souligner le caractère autre que le seul stationnement : parvis de la salle du Pavillon et lien avec avec la RD et au delà la pharmacie, le cabinet médical et la rue de la placette.



Le pavillon, un élément intéressant à valoriser



La poche de stationnement Ouest, utile pour le stationnement mais également parvis pour l'école, parvis pour le caveau, point d'apport volontaire et point d'information sur l'Opération Grand Site de France



La place du pavillon, à la fois parking VL, parking pour camping car, parvis de la salle polyvalente, interface avec les jardins du CAUE... Un espace public de qualité dont il faudrait souligner le caractère autre que le seul stationnement : parvis de la salle du Pavillon et lien avec avec la RD et au delà la pharmacie, le cabinet médical et la rue de la placette.

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.4 Transformer les perceptions du bourg

Passez de ce constat :



Enjeux

Se servir de ces «points noirs» comme support de «marketing territorial», avec de la vitrophanie (sérigraphie sur vitrine)

A une valorisation des devantures par une action auprès des propriétaires
Des villes qui utilisent ces espaces «vacants» comme support pour recréer une image plus valorisante



Et pour Ispagnac ?
Photos de sites / métiers / rues du village (montrer ce qu'il y a «derrière» la rue principale) / fresque par les enfants (projet pédagogique)
Utiliser la thématique «jardin de Lozère»
Réflexion partenariat avec le Parc National / PETR ?

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.4 Transformer les perceptions du bourg

Vitrophanie, quésaco ?

Un 1er remède à la vacance commerciale ?

Les interventions en matière de lutte contre la vacance commerciale peut prendre trois principales formes :



Connaître, comprendre = outils d'observation, de suivi, de recensement, d'intégration des problématiques
Ex. : observatoire, atlas, fiches, entretiens propriétaires, etc. permettant de connaître les locaux (surfaces, agencement, loyer, contraintes, atouts, etc.) pour travailler ensuite avec des partenaires (CCI, etc.) et faciliter leur reprise ou engager une politique publique (achat ?)



Atténuer voire à endiguer le phénomène avec 3 modes d'actions :
1 - Actions « cache misère » : vitrophanie
2 - La prospection active : bourses aux emplacements
3 - Les couveuses commerciales : la collectivité achète un local vacant pour les louer ensuite, durant une courte durée (contrat de bail précaire de 3, 6 ou 12 mois) à des conditions avantageuses - concept de «ma boutique à l'essai»



La fiscalité : la taxe sur les friches commerciales.
! Compétence intercommunale dans le cadre du transfert économie - commerce»
Mais peu utilisée et représente donc un faible rendement pour les collectivités territoriales

Un enjeu national

Dans leur rapport « La revitalisation commerciale des centres-villes » (juillet 2016), l'Inspection générale des Finances et le Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable préconisaient le recours à la vitrophanie pour « limiter la dégradation de l'espace visuel » et, par l'habillage provisoire des vitrines de magasins sans activité, « conserver l'esthétique propice au parcours client ». Cette stratégie de reconquête vise notamment à convertir les espaces vides en supports « de décoration ou de promotion des événements de la ville ou son histoire » à grands renforts de photographies, de citations ou de motifs graphiques. Jusqu'à, dans certains cas, simuler la présence d'un commerce afin de laisser supposer qu'une future installation se prépare à cet emplacement.

Les enjeux d'un tel dispositif ne se limitent à des considérations économiques. Un aspect juridique entre désormais en ligne de compte : depuis 2014 et le vote de la loi ACTPE (pour l'Artisanat, le Commerce et les Très Petites Entreprises), l'article L. 581-14 du Code de l'Environnement stipule que les règlements locaux de publicité établis par les collectivités sont à même de « définir des zones dans lesquelles tout occupant d'un local commercial visible depuis la rue ou, à défaut d'occupant, tout propriétaire doit veiller à ce que l'aspect extérieur de ce local ne porte pas atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants ».

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

Les locaux commerciaux vides créent des discontinuités commerciales qui nuisent à l'attractivité des centres-villes.

Leurs vitrines font, par ailleurs, l'objet d'affichages clandestins qui enlaidissent les devantures et ne favorisent pas leur réutilisation. Elles donnent également une image négative des rues lorsqu'elles deviennent trop nombreuses, ce que la clientèle ne manque pas de remarquer. En conséquence, elles entretiennent le manque d'attractivité et participent à la désertification d'un cœur de ville.

Sur Ispagnac, c'est particulièrement le cas sur le chemin Royal, mais aussi sur la place. L'enjeu de revitalisation commerciale peut donc passer dans un 1er temps par un «habillage» de ces devantures (avec l'accord des propriétaires), pour changer la perception des usagers mais aussi attirer des commerçants.

C'est un 1er pas vers une reconquête de ces locaux.

La vitrophanie des locaux commerciaux vacants cherche donc à redonner une meilleure qualité esthétique au linéaire marchand dans le but de valoriser et de dynamiser le centre-ville.

Alors que certaines font le choix de transformer les vitrines vacantes en galerie d'art (Guéret, Millau, ...), d'autres villes installent des vitrophanies décoratives.

Les vitrines ainsi habillées interpellent le passant. Les communes font ainsi le choix de **se réapproprier des vitrines vides**, pour donner envie à de nouveaux commerçants de s'implanter.

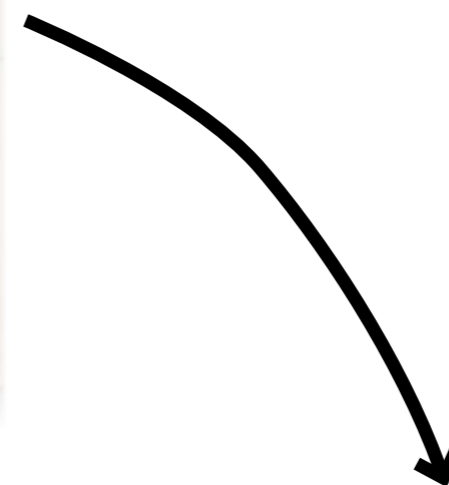
Selon les projets des territoires, les cellules vacantes sont habillées de vitrophanies qui font figurer par exemple :

- des images en trompe l'œil d'une activité commerciale (qui est jugée manquante) afin de suggérer cette idée aux porteurs de projet ;
- des images de la ville, de ses monuments, de son patrimoine à visiter ;
- une infographie mettant en avant le dynamisme de la ville ;
- des reproductions d'œuvres d'art que l'on peut voir localement dans les musées ou d'artistes locaux ;
- Etc.

C'est un support de créativité qui peut aussi donner du sens à un projet pédagogique, touristique, commercial.

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.4 Transformer les perceptions du bourg



3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.5 Synthèse des enjeux

Axe 1 - Hiérarchiser les usages de la RD

- Linéaire prioritaire avec une intégration urbaine forte de la voie
- Linéaire de transition nécessitant une reprise des aménagements
- Requalifier la voirie des deux entrées pour marquer l'espace de centralité
- Affirmer les deux entrées du bourg par de la signalétique verticale et horizontale

Axe 2 - Concilier traversée et épaisseur

- Îlot bâti articulant avec mutation des usages : secteur potentiel de projet urbain
- Anticiper le développement résidentiel pour créer des perméabilités avec le centre
- Intégrer des espaces publics / privés en épaisseur au sud de la RD

Axe 3 - Articuler les places relais

- Parking public
- Liaisons piétonnes dans le centre à conforter
- Liaisons piétonnes entre les places à renforcer

Axe 4 - Transformer les perceptions

- Gérer les points noirs bâtis / vitrines
- Favoriser les perméabilités piétonnes et visuelles nord / sud
- Espaces extérieurs privés à maintenir et ouvrir sur l'espace public
- Espace extérieur commun à aménager

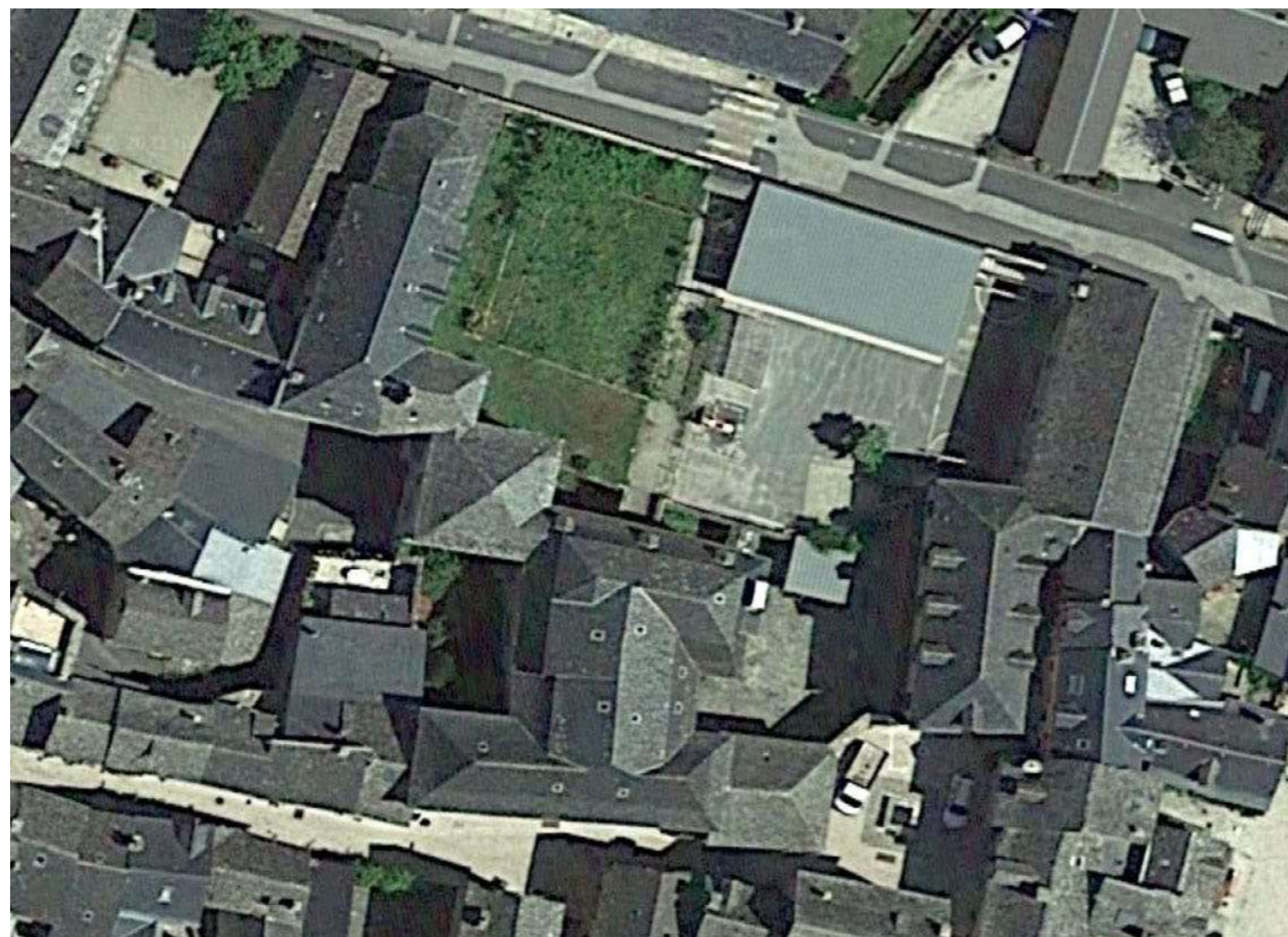


3.2 Le couvent, une opportunité pour le centre

3.2.1 Le patrimoine bâti



Façade Nord (Chemin Royal)



Vue d'ensemble du site de l'ancien couvent

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

- La fonction de couvent est tardive puisqu'il s'agit de l'ancien château des seigneurs d'Ispagnac acheté en 1823 par les sœurs de la Présentation de Marie puis repris par les sœurs Ursulines en 1842.
- Le château a été remanié dans sa plus grande partie : l'ancien château médiéval détruit en 1580 par Merle, fut reconstruit en 1620. La partie sud aurait été reconstruite suite à un violent incendie pendant l'année 1860. La chapelle située au nord-ouest du site date du XIXe siècle.
- Les parties les plus intéressantes sont situées dans le bâtiment le plus ancien avec l'escalier inscrit au titre des Monuments Historiques. C'est un bel exemple de travail stéréotomique du 17e siècle. Les arcs se contrebutent par eux-mêmes et laissent l'intérieur de l'escalier à vide, sans point d'appui. Les retombées de l'arc se terminent par un motif sculpté. Il présente un plan carré, sur deux étages, avec paliers intermédiaires. Les différentes salles de part et d'autre du couloir central ont des plafonds en voutes d'ogives. Le corps de bâtiment au sud comprend de vastes salles ornées de boiseries et de plafonds à la française.
- Des bâtiments annexes ajoutés par la suite viennent compléter ce vaste ensemble bâti, permettant des jonctions entre les différentes parties mais générant des distributions complexes et de nombreux demi-niveaux.
- L'école privée est située sur la même parcelle et comprend 3 bâtiments, 2 antérieurs au XIXe siècle, accueillent les salles d'enseignement et 1 bâtiment construit récemment pour créer une salle de motricité.



Façade Sud (rue de la Ville)

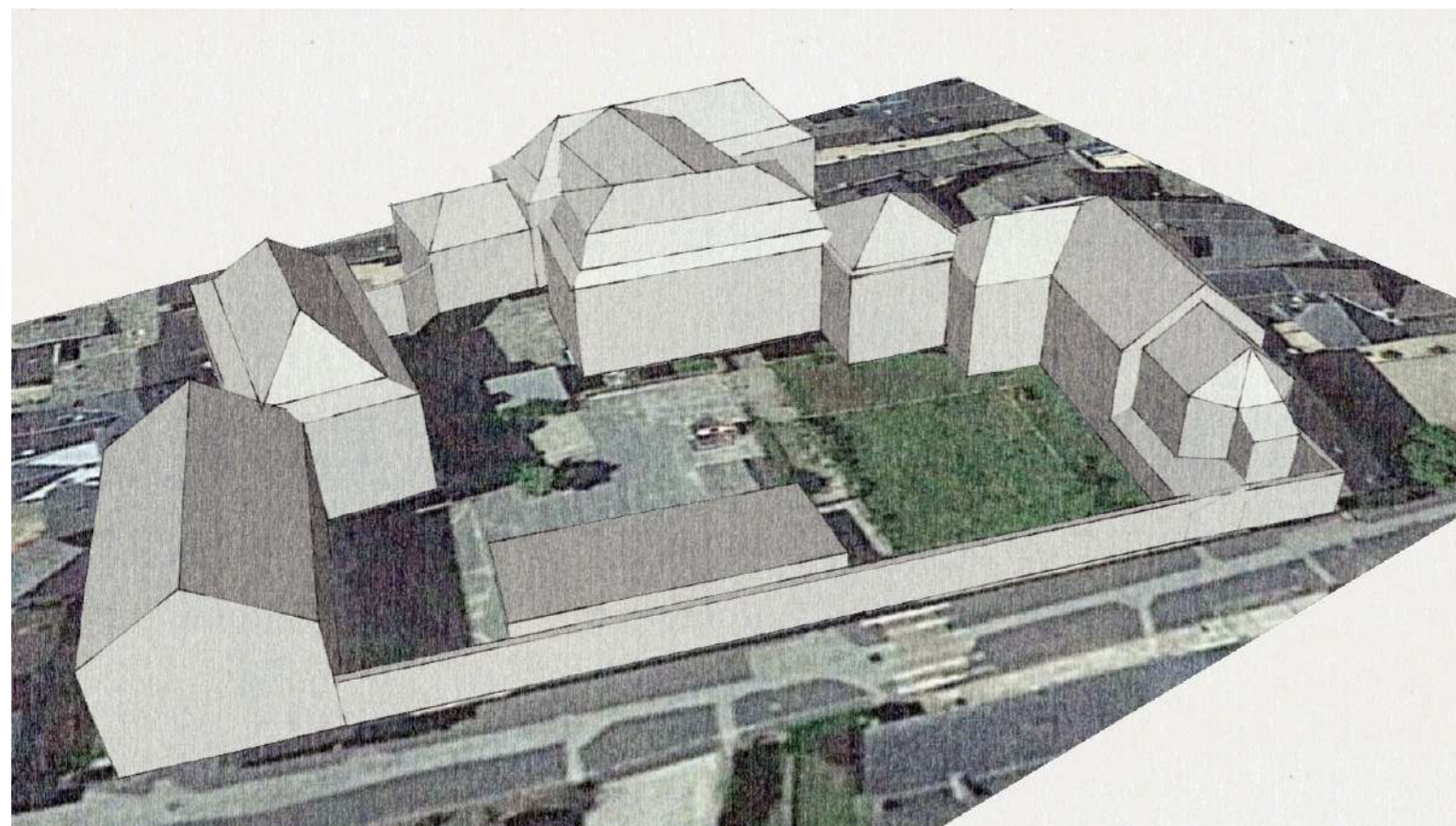


Escalier et portail, éléments protégés au titre des Monuments Historiques



3.2 Le couvent, une opportunité pour le centre

3.2.2 Un site à désenclaver?



Vue Nord du site



Vue Sud-Ouest du site

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



- Comme la plupart des sites hérités d'un pouvoir civil ou religieux (couvent, château, caserne), ils occupent généralement de grandes emprises et entretiennent un rapport à la ville ambiguë : à la fois relié et en vis-à-vis de manière monumentale (façade principale ornementée et position urbaine affirmant le pouvoir des occupants) et enclavé avec un fonctionnement interne globalement peu ouvert sur l'extérieur.
- A Ispagnac, l'îlot intégrant la cure et l'église avait également une certaine fermeture de l'autre côté de la ville mais la démolition de l'enceinte puis les aménagements de l'esplanade sur sa façade sud a permis une meilleure articulation avec le bourg. L'îlot de l'ancien couvent a conservé quant à lui cette fermeture interne entraînant un relatif enclavement à l'échelle du quartier.
- La longue façade sur la Rue de la Ville, le long et haut mur bordant le chemin Royal puis la disposition générale des autres édifices organisent un îlot fermé centré autour de son jardin.
- Ce vaste tènement est stratégiquement situé au centre du bourg et en bordure de la route départementale. Le potentiel en terme de surface disponible est à associer au potentiel du point de vue urbain, notamment dans la capacité du site à ouvrir d'avantage le centre sur la RD, atténuer l'effet de village-rue, offrir une liaison Nord-Sud supplémentaire. L'équilibre entre intimité et ouverture est à étudier.

3.3 Un développement résidentiel à articuler avec le bourg-centre

3.3.1 Les «quartiers» du bourg centre



- Entrée de bourg ouest, regroupant des équipements et des activités touristiques.



- Rue des Barrys, premier faubourg hors les murs. Marqué par un front de rue continue et jardins arrières.



- Place Jules Laget, véritable centre d'Ispagnac regroupant commerces, services publics, église.



- Chemin Royal, route départementale 907 bis marquée par un fort trafic de transit, bâti en front de rue ou arrières de jardins, quelques commerces.



- Entrée de bourg Est, constituant un secteur de service et de résidence touristique.



- Place de la Fontaine, seconde place du bourg par importance. Lieu habité et traversé pour rejoindre le Tarn.



- Rue de la Portette, secteur de lisière, entre bâti et jardins.

- Îlots situés au sud de la rue de la Ville, bâti médiéval irrigué par des venelles et des placettes.

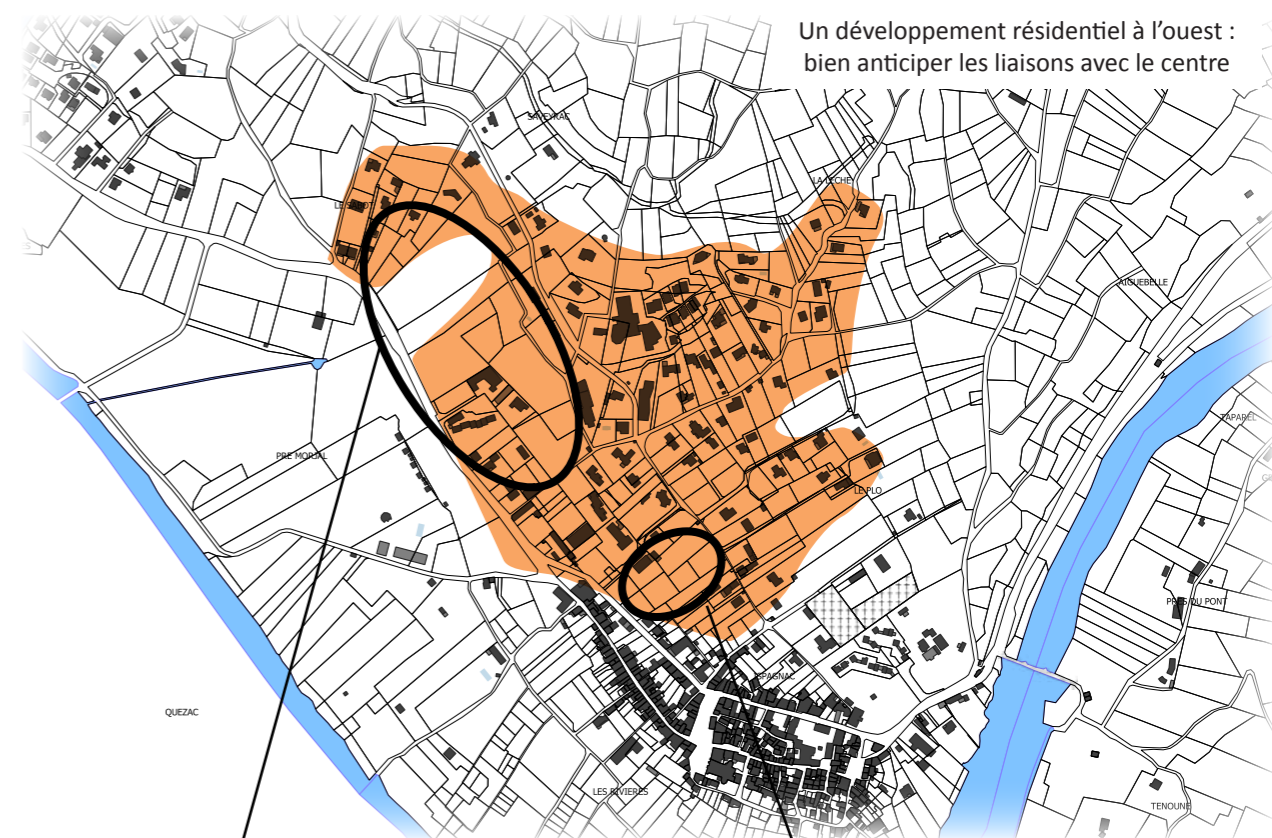
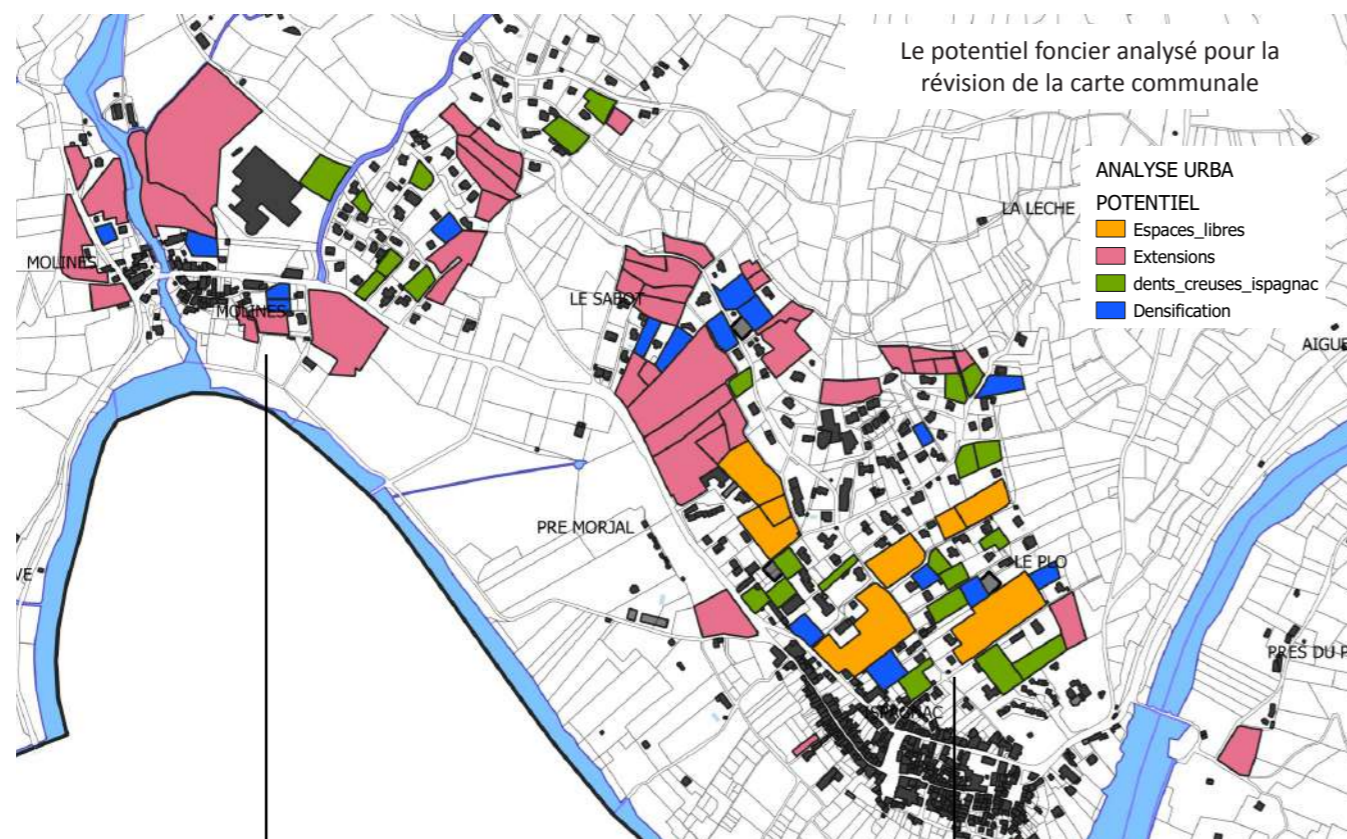
3.3 Un développement résidentiel à articuler avec le bourg-centre

3.3.2 L'étalement urbain: un risque pour la centralité?

Le développement du bourg par le prisme réglementaire (document d'urbanisme)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

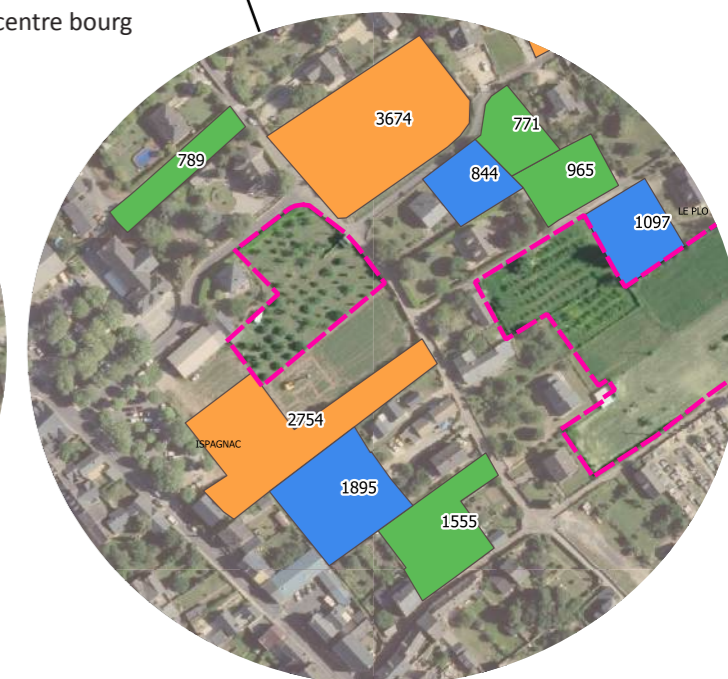
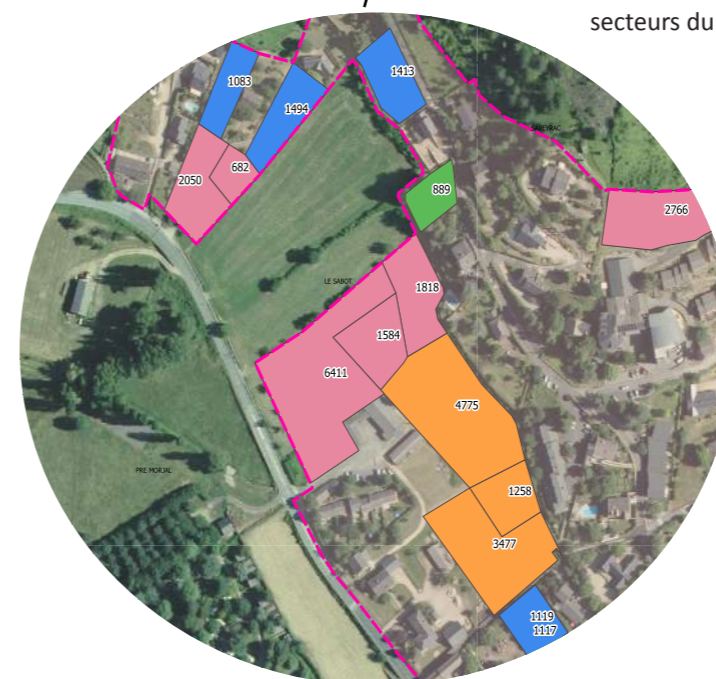
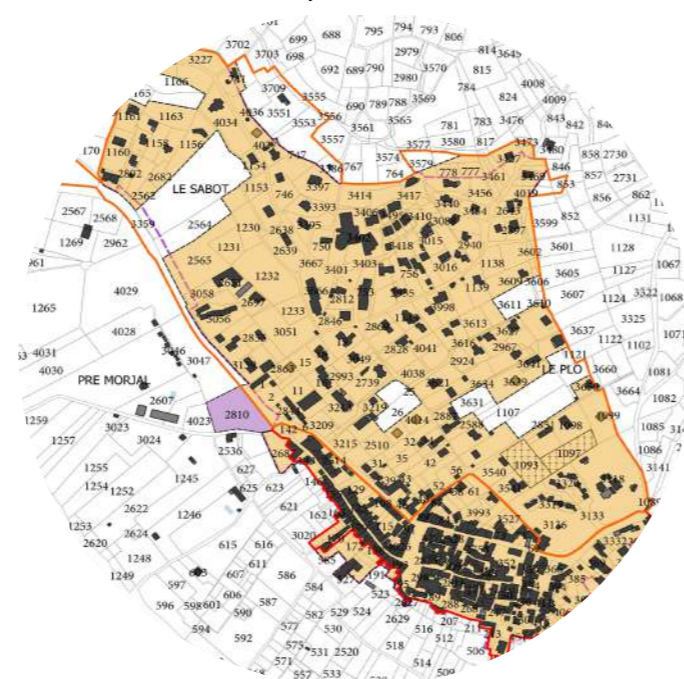
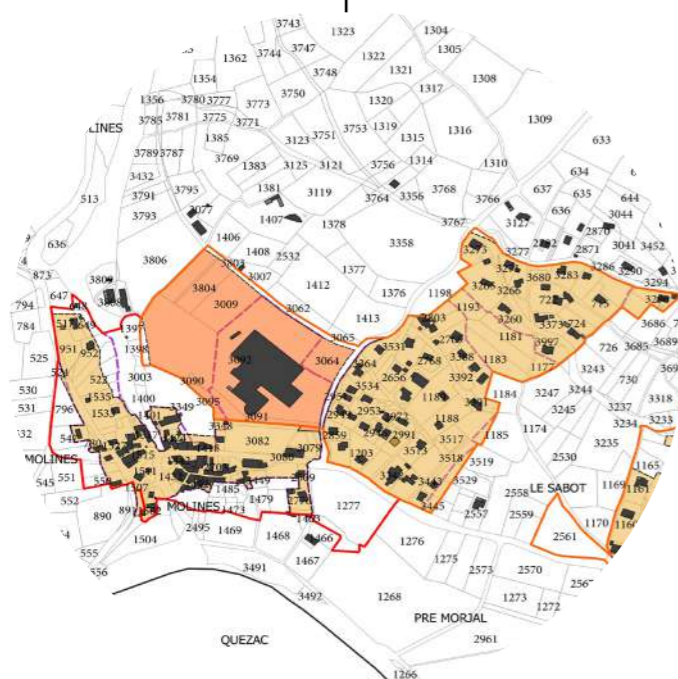
La majorité des espaces libres se trouvent à l'ouest du centre bourg, avec des capacités résiduelles importantes. Le risque est de voir se développer un habitat exclusivement individuel qui va renforcer l'écart avec le centre ancien, et qui va éloigner davantage les habitants du centre, ses commerces, services. Un enjeu de maîtrise des formes urbaines et de la mobilité à bien anticiper. A terme un PLU pour affiner le projet urbain dans toutes ses composantes ?



Projet de zonage de Moline

Projet de zonage du bourg

Potentiel constructible dans ces secteurs du centre bourg



3.3 Un développement résidentiel à articuler avec le bourg-centre

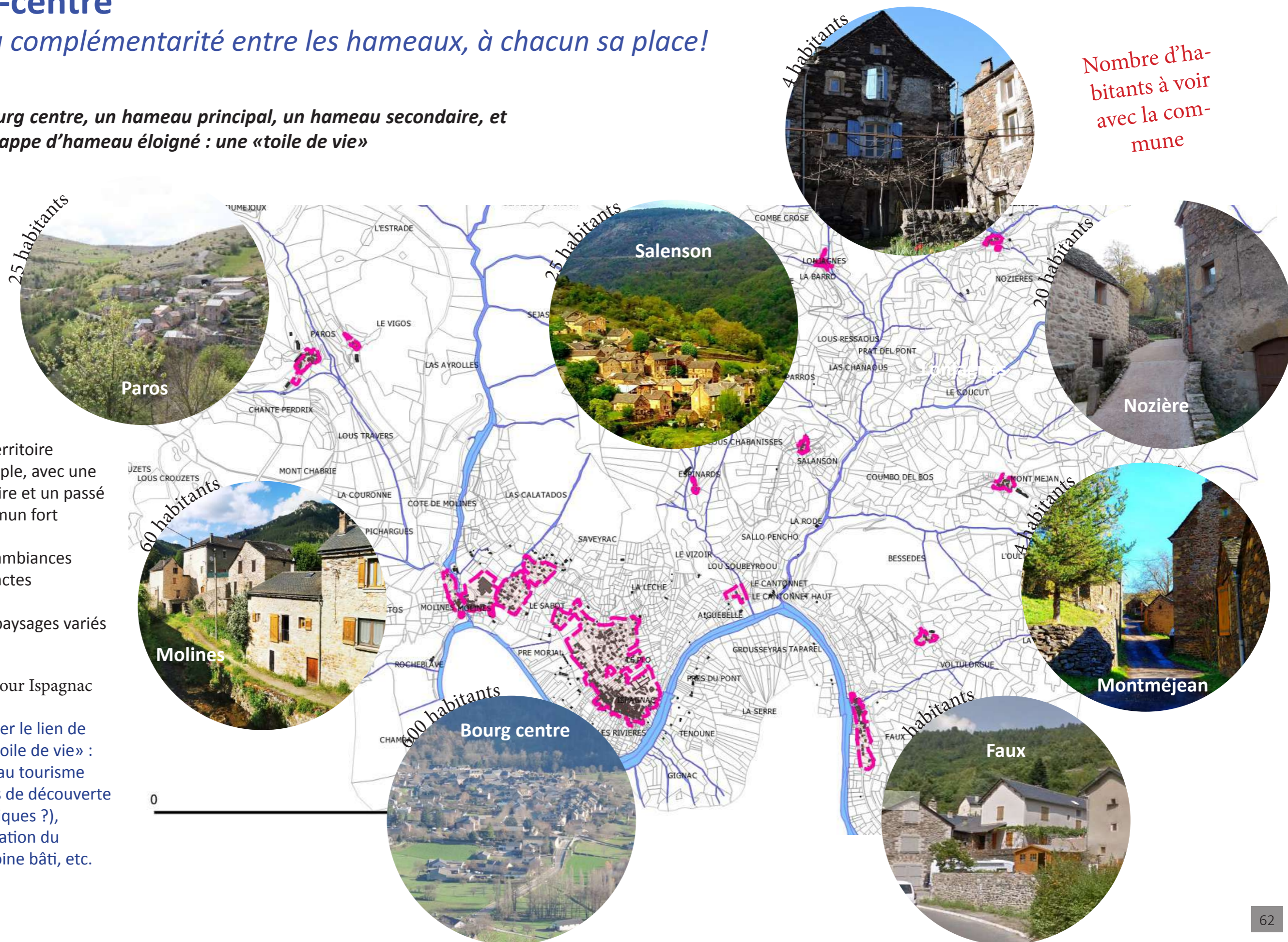
3.3.3 La complémentarité entre les hameaux, à chacun sa place!

Un bourg centre, un hameau principal, un hameau secondaire, et une grappe d'hameau éloigné : une «toile de vie»

- Un territoire multiple, avec une histoire et un passé commun fort
- Des ambiances distinctes
- Des paysages variés

Enjeu pour Ispagnac

Renforcer le lien de cette «toile de vie» : au niveau tourisme (circuits de découverte thématiques ?), préservation du patrimoine bâti, etc.

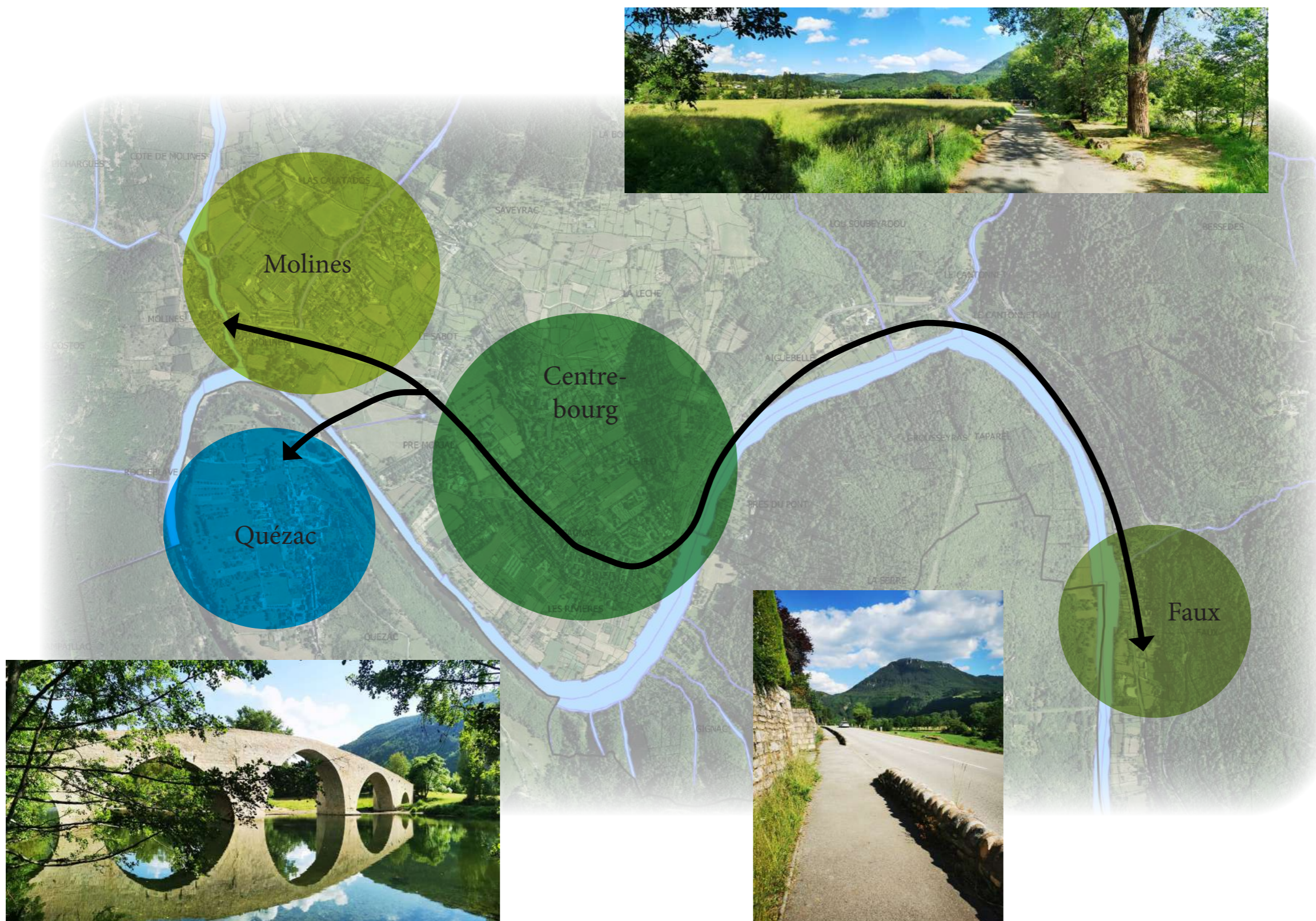


Nombre d'habitants à voir avec la commune

3.3 Un développement résidentiel à articuler avec le bourg-centre

3.3.3 La complémentarité entre les hameaux, à chacun sa place!

Un bourg centre, un hameau principal, un hameau secondaire, etQuézac !



- Un centre qui rayonne directement sur 3 pôles : Molines, Faux et Quézac
- Des ambiances distinctes
- Des paysages variés

Enjeux pour Ispagnac

Renforcer les liaisons piétonnes entre ces 4 pôles, par l'axe de transit routier, les chemins ruraux, et l'aménagement des abords du Tarn

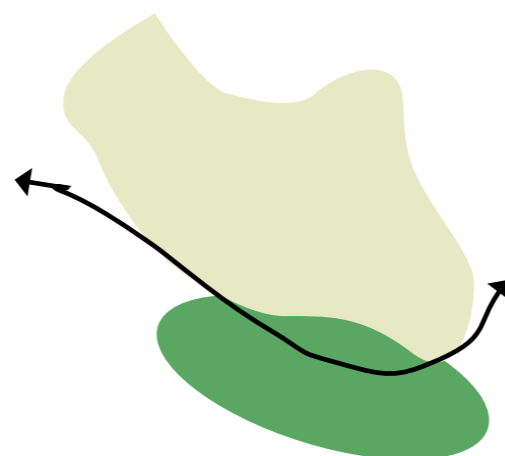
Développer une signalétique commune

3.3 Un développement résidentiel à articuler avec le bourg-centre

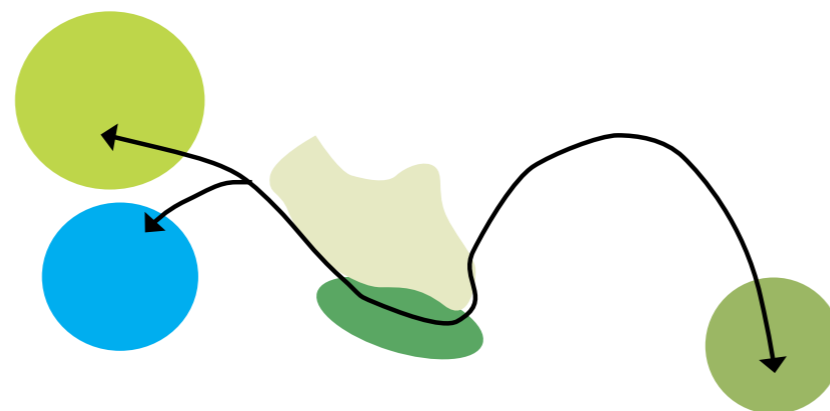
3.3.4 Synthèse des enjeux

3 niveaux d'enjeux résidentiels

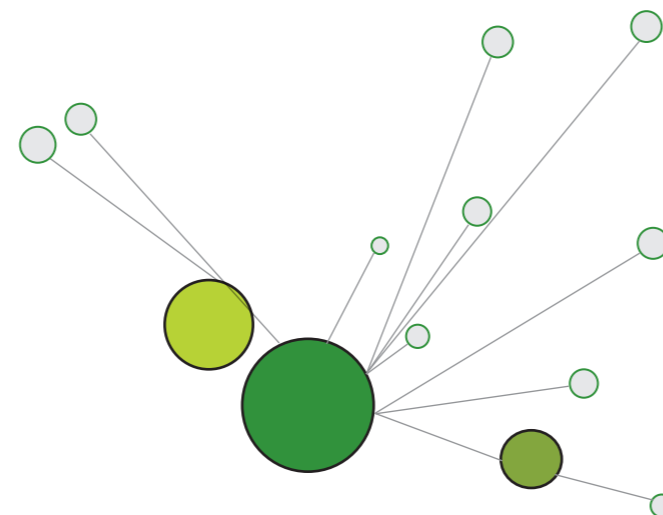
1 Bourg centre et ses extensions directes



2 Bourg centre et les hameaux proches...et Quézac



3 Bourg centre et sa toile de vie



Un équilibre à trouver à tous les niveaux : pistes de réflexions

Un développement de l'habitat à l'ouest à maîtriser pour éviter l'effet «étalement urbain», avec pour impact l'éloignement progressif du centre pour les habitants

Un enjeu de maillage par les liaisons douces entre les quartiers pour inciter les habitants à venir dans le centre : Est-Ouest, mais aussi Nord-Sud (anciens chemins ruraux à réhabiliter)

A terme un PLU pour affiner le projet urbain dans toutes ses composantes ?

Une coupure d'urbanisation à maintenir entre le bourg et Molines

Des liaisons piétonnes à renforcer entre ces 4 pôles, par l'axe de transit routier, les chemins ruraux, et l'aménagement des abords du Tarn

Une homogénéisation des outils de communication visuels : signalétique commune, marquer l'entrée des gorges à Faux + rappels en entrée du bourg et de Molines

Un renforcement du lien de cette «toile de vie» :

- Tourisme : circuits de découverte thématiques, sentiers, développement d'hébergements (gîtes, chambres d'hôtes)
- Patrimoine : connaissance et préservation du patrimoine bâti (ancienne ferme, habitat traditionnel cévenol, etc.), du petit patrimoine agricole / religieux
- Mobilité : réflexion sur des moyens de rapprocher les hameaux du bourg (ex. autopartage avec voiture électrique / gestion collective)



Partie IV - Ispagnac, un village engagé dans le futur

4. Donner du sens à la vie de village

S'appuyer sur 6 piliers

La volonté des élus est de créer les conditions pour une préservation de la vitalité et de l'attractivité du centre bourg.

Au-delà des enjeux urbains observés, pour lesquels des réponses concrètes à court et moyen termes devront être proposées dans l'étude, il nous paraît intéressant d'ouvrir la réflexion de façon plus large, et projeter Ispagnac sur des enjeux pour 2050.

L'ensemble des ressources dont elle dispose, sociale, économiques, environnementales, etc., permettant d'envisager un projet à plus long terme, autour d'un écosystème coopératif.

Vers la construction d'un écosystème coopératif qui pourrait s'articuler autour de plusieurs piliers ?



Dessiner la démocratie participative



Habiter durablement



Améliorer le bien-être & le vivre ensemble



Innover en se basant sur les ressources locales



Produire localement et de qualité



Favoriser la biodiversité à tous les étages

4.1 Donner du sens à la vie de village par l'économie

L'agriculture, force économique à mettre en valeur



Vers un projet alimentaire territorial ?



L'autonomie alimentaire : une question de juste milieu

Cette problématique fait écho à de nombreux enjeux de résilience des territoires.

L'autonomie alimentaire à l'échelle d'un territoire peut être définie comme la capacité de celui-ci à répondre aux besoins alimentaires de ses habitants. Selon une étude menée par le cabinet de conseil UTOPIES en 2017, seules 16 aires urbaines sur 100 ont plus de 5% de leur production agricole locale (en valeur) qui finit dans l'assiette de leurs habitants. En moyenne, 98% du contenu des aliments consommés dans nos villes sont importées d'autres régions ou d'autres pays.



Se projeter en 2050, développer l'autonomie alimentaire et promouvoir les produits locaux

Ispagnac c'est :

- Une agriculture présente et diversifiée
- Un climat favorable
- Des produits phare, de qualité : fraise, fromage, viande, châtaigne, noix, eau de Quézac, etc.
- Des produits labellisés : AOP Pélardon, IGP Agneau de Lozère
- Un agro-sylvo-pastoralisme encore présent
- Un passé qui favorisait l'autonomie alimentaire : du jardin au verger, en passant par l'exploitation de la forêt, les anciens savaient le faire !
- Des agriculteurs qui fournissent déjà certains équipements (scolaires)

- De nombreux ingrédients pour redonner du sens au «produire et manger» local.
- Un savoir-faire historique à valoriser pour les habitants et vers les touristes à travers une campagne de communication, le développement de circuits courts à destination des cantines, restaurants, EHPAD, etc.
- Une réflexion sur des «outils» à initier : d'un show-room (local) géré par la mairie, à des formations

Favoriser encore davantage les circuits-courts avec les producteurs locaux, encourager l'agriculture locale

Réfléchir à un show-room dédié aux produits du terroir (local place centrale ?)

Et pour Ispagnac ?

4.2 Donner du sens à la vie de village par l'environnement

La biodiversité à tous les étages

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



Et pour Ispagnac ?

De la préservation des paysages à la qualité de l'eau, en passant par la végétalisation du centre : reconnecter les éco-systèmes entre eux

Favoriser des projets pédagogiques

Prendre en compte les écosystèmes locaux pour préserver le futur

Ispagnac c'est :

- Un cadre exceptionnel, critère d'attractivité résidentielle et touristique = un enjeu majeur de préservation de sa qualité (les paysages, les ressources)
- Le Tarn, un « produit d'appel » et un « marqueur » d'histoire et d'image : un enjeu de maintien de la qualité de l'eau pour la biodiversité et les usages qui en sont faits (notamment touristiques)
- Des réflexions en cours pour mieux connaître et protéger la biodiversité : une démarche engagée pour 3 ans (2020-2023), l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec à terme un plan d'actions

- Une nature exceptionnelle mais fragile à mieux connaître et à préserver
- Une reconnexion des écosystèmes qui passe par de multiples actions, qui interagissent : surveillance et traitement de la qualité de l'eau, organisation des secteurs de promenade (éviter de passer sur des secteurs à enjeux faune / flore), trame verte / végétale dans le village, incitation pour des produits plus responsables à utiliser dans les jardins / potagers / exploitations agricoles, etc.
- Une réflexion sur des « outils pédagogiques » à initier / renforcer pour les habitants et touristes : travailler avec les écoles sur des projets, encourager les démarches environnementales au sein des structures touristiques non intégrées aux réseaux locaux (ci-dessous)
- S'appuyer sur les réseaux Parc National, Grand Site de France, Cévennes Ecotourisme (accompagnement vers la signature de la Charte Européenne du Tourisme Durable en Espaces Protégés et la Marque Esprit Parc)



4.2 Donner du sens à la vie de village par l'environnement

La biodiversité à tous les étages

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

Enjeux écologiques - extrait du rapport de Présentation Carte Communale - Mai 2021

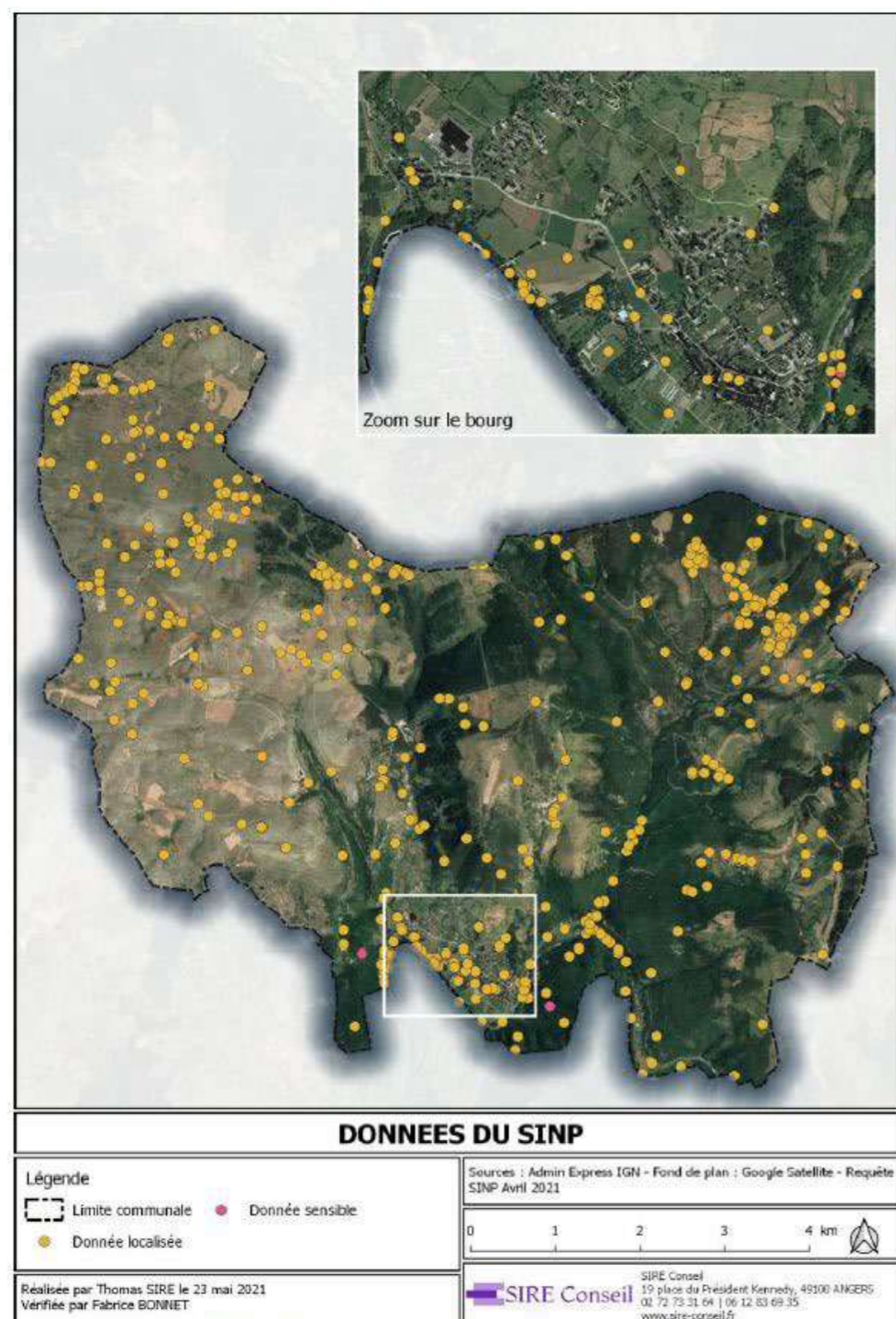
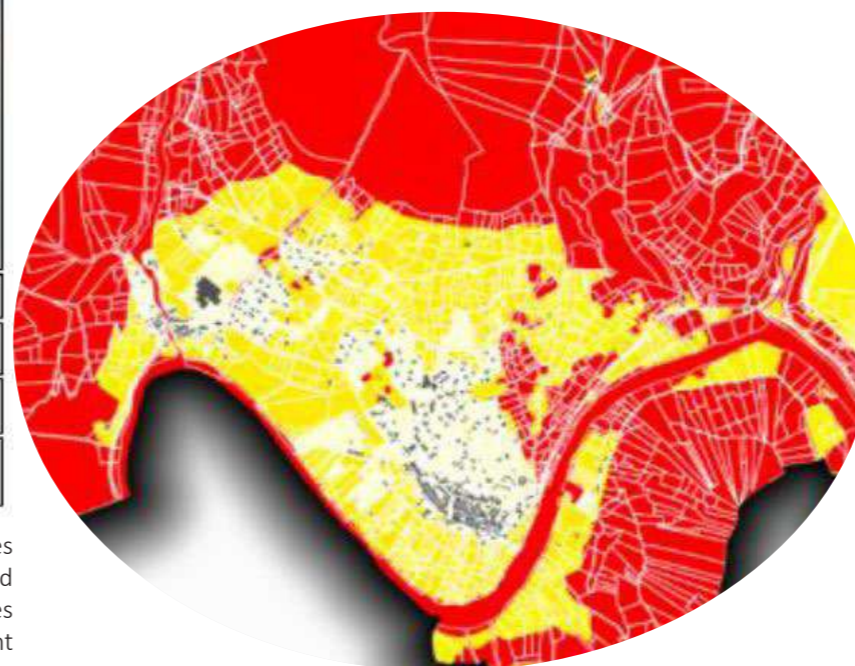


Figure 28 : Données environnementales reçues du SINP

Le SINP a été consulté le 14 avril 2021. La commune d'Ispagnac est bien connue des naturalistes, en raison, notamment, de la présence (et donc de la documentation) d'un grand nombre de périmètres environnementaux reconnus. Au total, 2608 observations d'espèces ont été réalisées, dont 1639 pour la flore. Les données sensibles transmises le 6 mai 2021 font état d'espèces d'oiseaux et de chiroptères.



Carte de synthèse des enjeux de conservation écologique - SIRE Conseil - mai 2021



La nature, notamment en milieu urbain, apporte de nombreux services écosystémiques : rafraîchissement, désimperméabilisation des sols, biodiversité ont un impact bénéfique sur la santé des habitants.

Différents types d'espaces de nature peuvent exister dans les secteurs urbanisés : des espaces verts, squares, parcs, jardins collectifs ou partagés, des cours, de vieux bâtiments ou encore des jardins privés.

Les structures bâties lâches telles que celle d'Ispagnac présentent une organisation favorisant l'expression d'une nature ordinaire.

Lors de ses prospections de terrain conduites entre Mars et Mai 2021, SIRE Conseil dans le cadre de la révision de la carte communale, a pu inventorier plusieurs espèces protégées communes présentes au sein des espaces urbanisés.

Les outils réglementaires de protection offerts par la carte communale restent limités. Seules des recommandations sont données pour préserver la biodiversité et prendre en compte le changement climatique.

Ils sont énoncés dans le rapport de présentation :

- Renforcer la présence de la nature et de l'eau au sein des projets d'aménagement
- Favoriser des ambiances propices dans un contexte de multiplication des vagues de chaleur ;
- Optimiser l'organisation spatiale ;
- Favoriser une conception technique adaptée ;
- Favoriser une conception intégrant les besoins, les usages et les pratiques de gestion.

Et pour le projet urbain du centre bourg ?

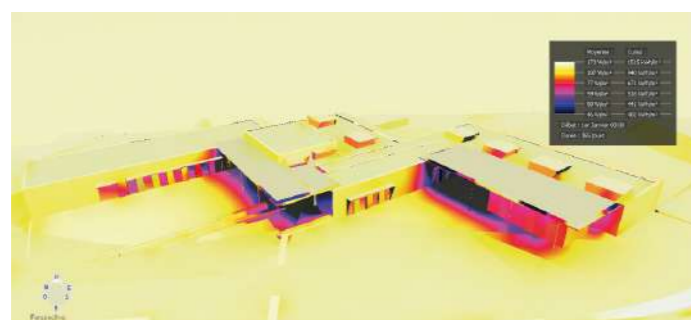
- Renforcer la végétalisation dans le centre ancien : aménager les pieds d'immeubles avec les habitants (poursuivre le travail engagé il y a plusieurs années avec les rosiers), réfléchir à la présence de la nature sur certains espaces publics (la placette, parvis / arrière de l'église, espace de jeux pour enfants Chemin du Beldou) ;
- Maintenir les jardins dans le centre bourg historique ;
- Compléter l'aménagement du parcours piéton le long des berges du Tarn, entre le bourg et Molines : en fonction de l'ABC, préserver certains secteurs sensibles

4.3 Donner du sens à la vie de village par les ressources

La transition énergétique pour tous



Autonomie énergétique



Auto-consommation

Se projeter en 2050, anticiper le changement climatique

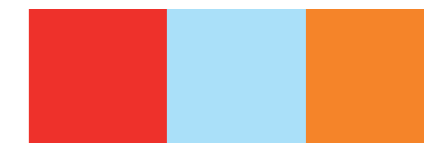
- Favoriser les énergies renouvelables pour permettre au territoire de développer son autonomie énergétique, que ce soit pour les habitants (autoriser le solaire thermique et centrale photovoltaïque sur toitures), pour les activités implantées ou pour le fonctionnement des équipements publics
- Développer les bornes pour les voitures électriques (à combiner avec des ombrières photovoltaïques)
- Tester des solutions techniques pour les logements dans le futur éco-quartier : se servir de ce projet comme un «laboratoire d'idées» pour l'habitat du futur sur le territoire
- Poser les bases réglementaires pour favoriser ces projets : réflexion sur les outils d'urbanisme réglementaire adaptés
Vers un PLU pour mieux encadrer les aspects extérieurs des constructions)
Travailler avec BDM Occitanie ?
- Favoriser des projets collectifs (cf. exemples page suivante)

Et pour Ispagnac ?

Réflexion pour le développement d'installations d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, pour les logements, les équipements publics : élever la capacité d'autoconsommation

4.3 Donner du sens à la vie de village par les ressources

La transition énergétique pour tous



Projets de collectifs citoyens



C'est quoi ?

Énergie Partagée est le mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. L'association Énergie Partagée et son réseau apportent des outils, des formations et des conseils. L'outil Énergie Partagée Investissement permet à des habitants et des acteurs des territoires de réunir les fonds propres nécessaires au lancement d'un projet et d'en garder la maîtrise citoyenne tout au long de son exploitation.

- 300 projets citoyens d'énergie renouvelable dont 71 projets citoyens financés
- 240 GWh d'énergie produite



<https://energie-partagee.org/>



Ça se passe par exemple ici...

Parc photovoltaïque d'Aubais - Gard (30)

- Les Survoltés d'Aubais, issus d'un collectif de lutte contre les gaz de schiste, ont inauguré leur parc photovoltaïque citoyen, le 26 mai 2018. Celui-ci est implanté sur une ancienne décharge.
- Ce projet bénéficie d'un investissement d'Énergie Partagée
- Puissance 249 kW/ Production de 370 MWh par an (soit la consommation électrique annuelle de 316 personnes - hors chauffage et eau chaude sanitaire) - Budget 300 000 €

Cévennes Durables - Saint-Michel-de-Dèze - Lozère (48)

- Mise en exploitation de trois centrales PV
- Installation PV en revente totale OA
- Puissance 51 kW / Production de 66 MWh par an (soit la consommation électrique annuelle de 56 personnes - hors chauffage et eau chaude sanitaire)
- Budget= 75 000 €



Le réseau des Centrales Villageoises



<https://www.centralesvillageoises.fr/>

Réseau intégré

C'est quoi ?

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique (production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, etc.) en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles s'appuient sur une association nationale (depuis mars 2018) qui favorise l'essaimage du modèle de centrales PV citoyennes dans plusieurs régions :

- 31 territoires impliqués
- 3300 actionnaires
- +270 installations PV en service ou fin de travaux
- 4 Mwc de puissance installée / production annuelle de 4,3 GWh



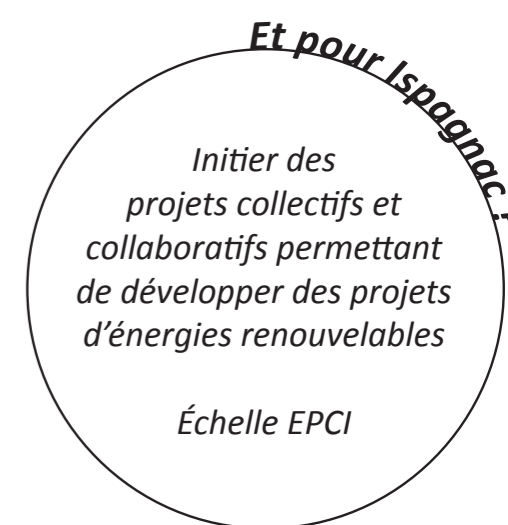
Ça se passe par exemple ici...

Centrale Villageoise du Val d'Eyrieux - Ardèche 07

- Territoire pilote de l'initiative des Centrales Villageoises dès 2010
- Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée fin 2014
- 550 000 € investis / 120 actionnaires / 20 installations / Puissance installée de 248 kWc / Production de 278 MWh/an - 10 communes concernées

Centrales Villageoises des Hauts Cantons de l'Hérault - 34

- Le projet HELIOTOP : issu d'une rencontre entre des habitants et des techniciens Energie du PNR du Haut-Languedoc.
- SAS Centrales Villageoises des Hauts-Cantons de l'Hérault a été incubée par l'association L'électron villageois depuis 2018
- En 2018, un premier travail de prospection a permis de repérer 54 toitures avec potentiel solaire
- Installation d'une grappe d'une dizaine de toits les mieux exposés - en étude



4.4 Donner du sens à la vie de village par l'habitat

Habiter plus durablement, favoriser l'écoconstruction

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact des constructions sur l'environnement
- Découvrir les matériaux biosourcés
- Diminuer la consommation d'eau et d'énergie chez soi



L'écoconstruction ou construction durable est la création, la restauration, la rénovation ou la réhabilitation d'un bâtiment en lui permettant de respecter au mieux l'environnement à chaque étape, de la construction à son utilisation.

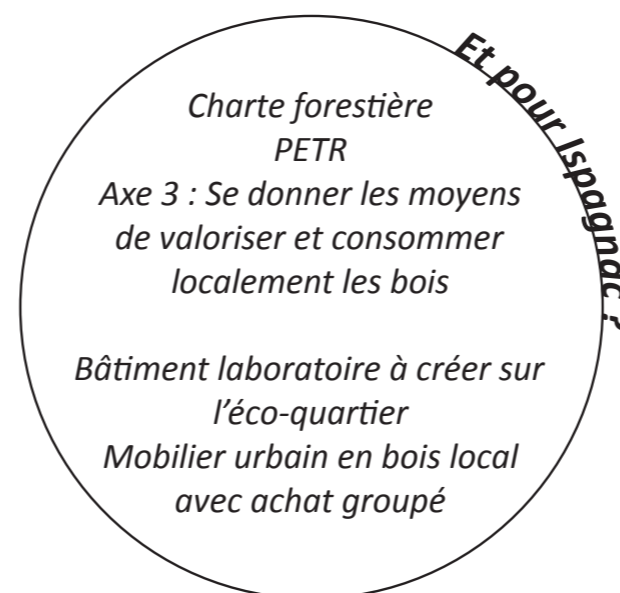
Elle s'applique ainsi à plusieurs niveaux :

- la construction : diminuer la consommation d'énergie et produire le moins de déchets possibles,
- les matériaux de construction : privilégier les matériaux d'origine naturelle, recyclables, bruts et, si possible, produits localement,
- les équipements : choisir des systèmes écologiques de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (chauffage solaire, pompe à chaleur, etc.), des matériaux isolants,
- l'environnement et le climat : optimiser l'ensoleillement des pièces à vivre en fonction des saisons, ventiler naturellement.

Comment rendre notre habitat plus écologique ?

Certains principes peuvent être mis en œuvre pour réaliser des bâtiments les moins énergivores possibles :

- Utiliser des matériaux écologiques et dont l'exploitation est la plus propre possible (par exemple, en utilisant du bois dont l'exploitation rejette très peu de CO2) ;
- Faire construire à échelle locale, en limitant les déplacements de matériaux et de personnes ;
- Tirer parti de l'environnement et des ressources à proximité (par exemple, en orientant le bâtiment pour recevoir un maximum de soleil) ;
- Penser au recyclage et au réemploi de matériau ;
- Perturber au minimum la biodiversité autour de la construction.



Accompagner les propriétaires pour promouvoir des constructions plus économes et plus durables

Encourager la densification douce

- Accompagner les propriétaires dans leurs projets : par de l'information, de la formation

Pistes de réflexion

Proposer un guide des matériaux / techniques / liste des professionnels pour de la construction neuve / réhabilitation

Valoriser le bois local pour la construction / le chauffage

Guide / fiches des aides à disposition (ANAH, PIG, etc.)

Enclencher une démarche Bimby pour un projet plus global de densification douce par les besoins des habitants

Cycle de formations courtes en s'appuyant sur des réseaux locaux avec PNC et PETR sur la construction bois

- Tester des solutions techniques pour les logements dans le futur éco-quartier : se servir de ce projet comme un «laboratoire d'idées» pour l'habitat du futur sur le territoire

- Poser les bases réglementaires pour favoriser ces projets : réflexion sur les outils d'urbanisme réglementaire adaptés

Pistes de réflexion

Vers un PLU pour mieux encadrer la densité, les divisions parcellaires, les coefficients de végétalisation, mais aussi les aspects extérieurs des constructions, etc.

Travailler avec BDM Occitanie ?

- Se rapprocher du guichet unique Rénov'Occitanie (accompagnement à la rénovation énergétique des logements depuis début 2021) pour promouvoir des travaux de qualité et aider les habitants d'Ispagnac à élaborer des plans de financement adaptés à leurs projets (! a priori pas de permanence sur la ComCom)

4.4 Donner du sens à la vie de village par l'habitat

Habiter plus durablement, favoriser l'écoconstruction

Démarche BIMBY



C'est quoi ?

BIMBY signifie Build In My BackYard, c'est-à-dire Construire dans mon Jardin. L'idée générale est de pouvoir étendre sa maison, son espace de vie en construisant une habitation supplémentaire dans son jardin, créer une ou deux pièces de vie supplémentaires pour :

- Une chambre d'amis, une salle de jeu, d'activité,
- Accueillir des parents âgés, les enfants de familles recomposées,
- Un bureau pour travailler de la maison

La démarche opérationnelle consiste, pour une collectivité impliquée dans le projet, à associer les propriétaires de maisons individuelles à un projet de territoire qui ne se saisit pas seulement de l'enjeu de l'urbanisation diffuse. Il s'agit donc de partir des besoins réels des habitants, invités à rencontrer des architectes qui peuvent les conseiller pour densifier leur parcelle. Cette démarche suppose de passer par un prestataire extérieur, mandaté par la collectivité, qui va apporter des conseils aux propriétaires. Cette démarche doit être structurée dans le temps, afin d'avoir un maximum de propriétaires qui intègrent la démarche, pour faire émerger un projet urbain basé sur la densification douce.

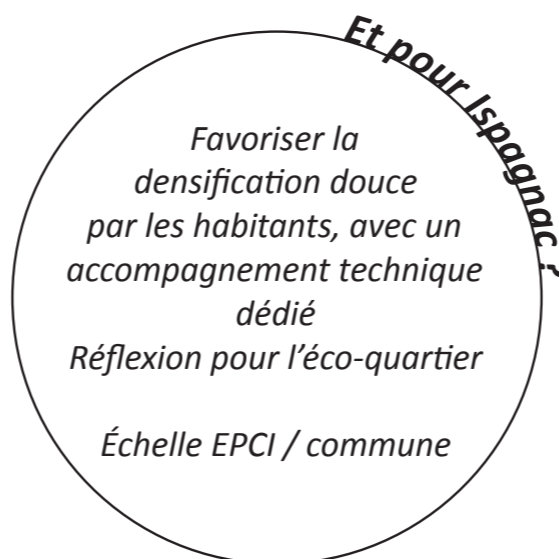
Ça se passe par exemple ici...

Vitré Communauté et La Roche aux Fées Communauté (35)

- Prestataire : laboratoire de Recherche et Développement de la startup Villes Vivantes
- 3 journées d'entretiens individuels gratuits organisés pour les propriétaires
- Objectif : faire aboutir 65 projets de nouveaux logements dans les centre-bourgs des communes d'ici à septembre 2021.

La Chapelle-Launay (44) - 2 890 habitants

- Démarche Bimby choisie lors de la révision du PLU
- 30 projets ont fait l'objet d'échanges avec 3 architectes durant 2 jours, afin d'accompagner les propriétaires dans leurs réflexions d'évolution de parcelles bâties.
- Les entretiens menés ont permis de mieux cerner les enjeux liés à la division parcellaire (largeur des accès, ombres portées, etc.)
- Prestation BIMBY = 12 126 €, autofinancés par la commune



Un outil davantage adapté si la commune possède un PLU



4.5 Donner du sens à la vie de village par la coopération

Redonner du sens au bien vivre ensemble

Investir le quartier, s'approprier collectivement la rue et les places

- **Par l'occupation physique de l'espace public** : s'installer périodiquement sur des Tables de Voisins, partager un goûter/repas/apéro, grillades, jeux, sans autre motif que celui de passer un moment ensemble à discuter et faire des choses ensemble
- **Par des activités communes** : peindre dans la rue, fabriquer du mobilier urbain pour s'installer confortablement, faire de l'ombre pour l'été, des décorations impliquant les enfants et adolescents (fresques, fanions etc), refaire une banderole et entretenir le mémorial, transformer les déchets et rebuts en jardinières, créer des espaces agréables et sécurisés pour les jeux d'enfants.
- **Par un recueil des récits** et paroles échangées pour transmettre l'histoire du village et de ses habitants.
- **Par l'affichage** : les images, les paroles, les questions, les solutions, les propositions qui émaneront des rencontres sont mises en page sur des affiches et collées dans le quartier régulièrement.
- **Par la médiatisation** : ces contenus sont publiés lors des marchés, dans les commerces, les associations, les écoles, et restituent les échanges / rencontres de quartier et invitent aux prochains. Ils peuvent être repris et archivés sur un blog en ligne – et aussi criés dans la rue ?

Construire le futur du quartier

- Par l'élaboration d'un projet collectif pour un lieu emblématique.
- Par l'animation musicale et artistique.
- Par l'instauration d'un temps fort annuel de quartier à une date symbolique, type fête du village.
- Par la création d'une coopérative de gestion immobilière de quartier.

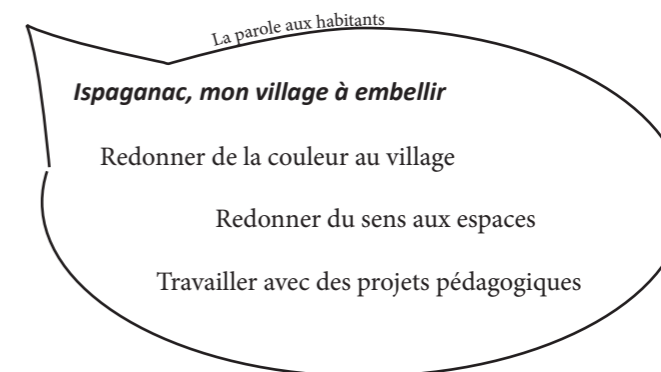


Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac



Ispagnac

- Plusieurs associations culturelles, sportives, sociales, etc., qui participent à la vie et l'animation du village : s'appuyer sur ce potentiel, structurer des actions autour de thématiques fédératrices
- Une qualité de vie mise en avant dans la concertation : un attachement au village, à son histoire, constituant un support pour des actions collectives



4.5 Donner du sens à la vie de village par la coopération

Redonner du sens au bien vivre ensemble



Des exemples pour s'inspirer !

Des communes qui ont porté des projets «colorer la rue» , «rue des enfants»



Créer
S'amuser
Embellir



Partie VI - Annexes

1.4 Ispagnac, la porte d'entrée des gorges du Tarn

1.4.2 Village touristique avec une capacité d'accueil importante

Commune d'Ispagnac (48)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

ANNEXE

Brochure relative à Ispagnac sur le site Internet [«https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/patri-moine-village»](https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/patri-moine-village)

Nos topo-guides de randonnée. Demander conseil à nos experts «rando»

ISPAGNAC, QUEZAC

Ispagnac : 889 habitants | Quézac : 351 habitants • Altitude : 518 m

LÉGENDE

- Aire de Jeux
- Aire de pique-nique
- Camping
- Départ sentiers VTT
- Départ sentier
- Départ bus
- Distributeur de billets
- Eau potable
- La Poste
- Office de tourisme
- Parking
- Pharmacie
- Station service 24h/24
- Tri sélectif
- Wifi

CAMPINGS

- 1 Camping le Pré Morjal *** 04 66 45 43 57
- 2 Camping les Cerisiers ** 06 75 13 75 87
- 3 Camping du Vieux Moulin ** 04 66 44 20 67
- 4 Camping Aiguebelle 09 67 75 83 97 / 06 75 14 65 98

CHAMBRES D'HÔTES

- 1 Chez Pierre & Déa 04 66 65 00 86 / 06 83 50 83 29
- 2 La Maison de Jeanette & Rémi 04 66 44 22 32 / 06 88 04 46 21

HÔTELS RESTAURANTS CAFÉS-BARS

- 1 Hôtel Restaurant les Vignes Rouges ** 04 66 44 21 11
- 2 Hôtel Restaurant le Vallon ** 06 75 13 75 87
- 3 Restaurant Pizzeria la Table Ronde 04 66 44 27 63
- 4 Restaurant Pizzeria la Galetton 04 66 44 24 75
- 5 Pizzeria au camping l'Aiguebelle 09 67 75 83 97 / 06 75 14 65 98
- 6 Pizzeria les Cayrelles 04 66 45 43 57
- 7 Bar le Royal
- 8 Bar le Boulodrome

VILLAGE DE VACANCES

- 1 Gites du Pavillon 06 87 30 49 37

ACTIVITÉS SPORTIVES

- 1 Ceris'Anes (location d'ânes) 06 75 13 75 87
- 2 Les chevaux et les ânes du Vigos (location) 06 50 28 81 97
- 3 Gal'elec (location de vélos électriques) 04 66 44 24 75
- 4 Piscine municipale 04 66 45 43 57
- Ouverte du 1^{er} juin au 5 septembre : en été tous les jours de 15h à 19h sauf le vendredi (juin et septembre ouverture aléatoire). Gratuit < 3 ans • 2.50€ < 12 ans • 3€ > 12 ans
- 5 Tennis municipal 04 66 45 43 57
- Réservation par téléphone ou directement au camping du Pré Morjal

POUR LES ENFANTS

- 1 Centre de loisirs les P'tits Cailloux 04 66 44 29 56 / 06 84 93 70 04

SERVICES MÉDICAUX / NUMÉROS URGENCES

- N° européen d'urgence 112 | Services de garde : médecin, dentiste, nuit, week-end, fêtes 0 810 604 608
Samu 15 | Pompiers 18 | Gendarmerie 17
- 1 Médecins 04 66 44 20 42
 - 2 Maison médicale la Guerinière
 - Dentiste 04 66 31 30 17
 - Infirmières 04 66 44 25 80
 - Kinésithérapeutes 04 66 45 41 82 / 06 71 88 95 12
 - Orthophoniste 06 82 39 47 78
 - Praticienne Feldenkrais 07 81 08 70 51
 - Psychologue 06 44 10 01 21
 - 3 Pharmacie 04 66 44 20 68

SERVICES / ADMINISTRATION

- 1 Bibliothèque municipale 04 66 44 27 76
- 2 Centre culturel 04 66 44 20 50
- 3 Mairie d'Ispagnac 04 66 44 20 50
- 4 Mairie annexe de Quézac (salle des fêtes) 04 66 44 21 26
- 5 Maison de retraite Le Réjal 04 66 44 21 40
- 6 Salle du pavillon 04 66 44 20 50

COMMERCES / PRODUCTEURS

Tous commerces et producteurs

TRANSPORTS

- Taxi Flo : 06 33 08 34 17 | Taxi Les Sources 04 66 45 14 74 ou 06 50 23 13 11
- Taxi Ambulance Blanc frères 04 66 45 00 44

Bus/navettes (horaires disponibles à l'Office de tourisme) :
Florac <-> Alès : du 15 avril au 30 octobre. Départ Ispagnac sur réservation au 04 66 65 19 88 Transport Boulet
Florac <-> Mende toute l'année
Florac <-> Le Rozier <-> Millau en juillet & août

ANIMATIONS

Pour vos visites, concerts, animations...
 Plus d'hésitation consultez l'agenda en ligne

Jours de Marché

-> Les mardis et samedis d'avril à novembre - Place de la Mairie
 (Attention, d'avril à juin et de septembre à novembre le marché peut se limiter à 2 expositions)



1.4 Ispagnac, la porte d'entrée des gorges du Tarn

1.4.4 Les produits touristiques, les manifestations

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

ANNEXE

Brochure relative à Ispagnac sur le site Internet «<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/patri-moine-village>»

BALADE PATRIMOINE
PLAN GUIDE

Les produits de la terre

PLAN DE VILLAGE
ISPAGNAC

STAGES DE VANNERIE
Les 1^{ers} lundi et mardi d'août

MARCHÉ DES VANNIERS
Le 1^{er} mercredi d'août

TOUS LES ANS À ISPAGNAC

GORGES TARN
Causse & Cévennes
Office de tourisme

Nos bureaux à l'année
Sainte-Enimie | Florac | Meyrueis

Nos bureaux saisonniers
Ispagnac | La Malène

Pour connaître les horaires : consultez notre site internet
www.cevennes-gorges-du-tarn.com
Tél. : 33 (0)4 66 45 01 14

BALADE PATRIMOINE - Durée 1h

VISITES GUIDÉES
Consulter le programme

Inscription en ligne possible!

Chemin des lavaises
Chemin des rivières
Rue de la Ville
Rue de l'église
Rue de la Reine
Rue des Barrys
Rue de la Tour
Rue de l'Ayrette
Rue de la Ville
Rue de l'église
Rue de la Reine
Rue des Barrys
Rue de la Tour
Rue de l'Ayrette
Rue de la Ville
Rue de l'église
Rue de la Reine
Rue des Barrys



1- L'église St Pierre
De style roman de la fin du XI^{ème} siècle, elle abritait un prieuré bénédictin Sa façade, dotée d'une porte fortifiée était intégrée aux remparts. Son chevet présente un décor de très belle qualité. (Son et lumière pour la visite intérieure)

2- La rue de la Ville
Les maisons qui bordent cette ancienne rue principale présentent un mélange typique de calcaire, de schiste et de granit. Certaines demeures ont conservé leurs «cordons de noblesse» qui indiquaient le statut noble de leur propriétaire.

3- Les vieux quartiers
Chaque secteur était spécialisé : les chaudronniers occupaient la place des Oules, les tanneurs «blanchissaient» les peaux de mouton dans la «blancarié» (rue des Vidourles). Le «ferradou» portique pour ferrer bœufs et chevaux se dressait sur la place. La maison typique comportait une bergerie en rez-de-chaussée, sur une cave souterraine, la cuisine et les chambres occupaient les étages. Sous le toit, le «paillo» abritait les récoltes. Les caves servaient à conserver le vin produit par la vigne familiale.

4- La place du couvent
Cet espace s'ouvre entre le portail monumental du château, une ancienne porte de la cité et une haute maison seigneuriale, présentant plusieurs fenêtres gothiques. Un puits médiéval occupe le centre de la place.

5- La Placette
Elle s'étend hors des murs devant la porte Est de la ville, dont on voit des vestiges dans l'épaisseur de la muraille, près du porche. Protégée par 50 à 100 hommes d'armes, la ville s'enfermait dans ses remparts tous les soirs. Les incendies étant fréquents, le couvre feu était proclamé.

6- La plage des lavaises
Avec brochettes ou corbeilles sur la tête, les lavaises venaient ici rincer le linge dans le Tarn puis le faire sécher sur les galets et l'herbe.

7- Les jardins d'Ispagnac
Jadis, chanvre, céréales et légumes alternaient avec les arbres fruitiers dans ces jardins établis sur les riches alluvions du Tarn. Ensuite, une importante production de fraises, exportées dans toute la région a remplacé ces cultures avant de décliner. De nos jours, le GAEC d'Ispagnac perpétue l'exploitation des jardins. Fruits et légumes sont en vente sur les marchés d'Ispagnac, de Florac et de Mende.

8- La rue des Barrys (ou faubourgs)
Avec l'essor démographique de la fin du Moyen-âge, les faubourgs se sont développés hors les murs, le long de la route principale traversant Ispagnac. La plupart des maisons avaient une vocation commerciale : boutiquiers, artisans, cabarets, auberges, relais de diligences. Les rouliers y faisaient étape, louant des chevaux et mulets de renfort pour aider les attelages à grimper sur les plateaux.

9- La fontaine des Barrys et l'accès à l'eau
Avant 1792, on utilisait l'eau des puits. A cette date, le vicomte de Châteaufauf céda les terrains et la source du Vizoir qui, canalisée, permit d'alimenter la cité en eau courante par deux fontaines publiques. En 1952, un réseau d'eau potable équipa toutes les maisons.

Vous pouvez revenir à votre point de départ en passant par les rivières. Suivre les pointillés. Ou bien poursuivez votre balade vers le pont et le village de Quézac en continuant la rue des Barrys (voir plan)



10- Le Beldou
Le Beldou est une source abondante qui draine les eaux du vallon.

11- Le Pré Morjal
Ce vaste pré appartenant jadis au prieuré nécessitait 30 jours de fauche. De nos jours, il accueille la course internationale d'endurance équestre « les 160 km de Florac ».

12- Le vignoble
En 1851 la vigne, donnant un vin fort apprécié, couvrait 100 hectares dans la commune. Mévente, phylloxéra et exode rural réduisirent ce vignoble à 4 hectares en 2000. Depuis lors, la vigne a reconquis la vallée. Des vins de qualité, produits par les domaines de Gabalieu et des Cabridelles peuvent être dégustés dans la cave viticole du village.

13- Le pont de Quézac
L'édification de ce pont, débutée vers 1360 s'est prolongée jusqu'en 1738, au gré des crues dévastatrices du Tarn et des reconstructions. Le pape Urbain V a voulu et financé cet ouvrage pour sécuriser la traversée de la rivière par les nombreux pèlerins venant vénérer la Vierge Noire de Quézac.

14- La Diva : une source de légende
Connue par les Celtes et appréciée depuis l'Antiquité pour ses propriétés physico-chimiques, l'eau minérale de Quézac fut commercialisée au 19^{ème} siècle puis délaissée. Depuis 1994, elle est à nouveau exploitée industriellement. (En été, visites guidées de la source et l'usine)

15- Les châteaux de Rocheblave et l'Aiguillette : les sentinelles des gorges
A l'entrée des gorges du Tarn, sur l'autre rive, deux châteaux font face à Quézac. Sur une aiguille rocheuse («agulha» en occitan) subsistent quelques pans de murs, vestiges du fortin d'Aiguillette édifié au XI^{ème} siècle. En contrebas, une imposante maison forte, le château de Rocheblave, lui succéda au XVII^{ème} siècle. Le nom occitan «rocha blava» - roche pâle- évoque la couleur gris bleuté du rocher qui le domine. (Propriété privée)

16- le village de Quézac
Le village est né autour du sanctuaire de ND de Quézac. Il étire ses maisons le long de son unique rue, axe conduisant les pèlerins du pont vers l'église collégiale.

17- l'église Collégiale Notre Dame
L'église bâtie en 1052 pour abriter une Vierge à l'Enfant découverte par un laboureur, fut reconstruite en style gothique par le pape gévaudanais Urbain V. En 1365, il y créa un « collège » de chanoines chargés d'accueillir un nombre croissant de pèlerins. Saccagée lors des Guerres de Religion, elle fut relevée au XVIII^{ème} siècle et fortement remaniée au XIX^{ème} siècle. Elle reste un lieu de pèlerinage fréquenté.

De l'église d'Ispagnac à l'église de Quézac : 1km700



Ruelle d'Ispagnac

Circuit proposé
Ambiance villageoise confidentielle

Image utilisée = impasse de la ville
Rue-jardin
Ambiance villageoise confidentielle

3.1 Les chemins neufs et Royal, épine dorsale apaisée

3.1.1 Une route qui devient progressivement le coeur d'Ispagnac

Commune d'Ispagnac (48)

Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac

ANNEXE



- Le chemin neuf a été créé au XVII^e siècle et longe l'ancienne muraille. Cette nouvelle rue a rapidement été bordée de bâtiments sur sa façade nord comme le montre le cadastre napoléonien de 1810 montrant un front bâti quasi continu. Le bâti s'est densifié pour tendre vers des immeubles de faubourg (petits immeubles de rapport avec commerces en rdc et logements aux étages). Si la forme urbaine est caractéristique d'un faubourg, son tracé relativement étroit et irrégulier trahit sa précocité. Au siècle suivant, les aménagements étaient réalisés systématiquement sous l'autorité des ingénieurs des Ponts et Chaussées et seront plus fonctionnels. L'implantation des bâtiments sur le côté sud est plus aléatoire, ils occupent les anciens jardins qui bordaient le rempart. Les bâtiments sont souvent perpendiculaires à la voie, s'organisant devant une cour faisant s'alterner des portions bâties et non bâties.
- La rue neuve est une création tardive, contemporaine de l'ouverture de la route des Gorges au début du XX^e siècle. Il s'agit d'un aménagement qui respecta les gabarits larges de l'époque. Le tracé a emprunté des fonds de parcelles correspondant aux jardins des maisons de la rue des Barrys. Si quelques maisons se sont construites durant les années qui suivirent, durant les années 30, cette portion de route est restée largement non bâtie et offre aujourd'hui un front discontinu, qui ouvrent toujours sur les arrières de jardins. Généralement pour ce type de faubourg, un retournement de l'îlot s'opère avec la création de nouveaux immeubles en front de rue, mais la faible urbanisation durant la période de l'entre 2 guerres n'a pas permis ce développement.



Etude stratégique pour la valorisation et le développement du Bourg-centre d'Ispagnac